

Frais d'Avocat adverseaire

Par **pepette61**, le **25/10/2020** à **12:24**

Bonjour,

Lors d'un recours contentieux devant le juge administratif, est-ce que le juge accorde toujours et systématiquement le remboursement des frais d'avocat engagé par le GAGNANT de ce recours ?

Cordialement

Par **CUJAS 26150**, le **25/10/2020** à **13:14**

Bonjour,

ça dépend. Voir ceci :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambon/frais-depens-debours-honoraires-devant-29599.htm>

Par **pepette61**, le **25/10/2020** à **14:18**

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse. N'ayant pas de connaissance en droit, cet article est trop compliqué à comprendre pour moi. Simplement, lors d'un recours contentieux, le requérant et l'adversaire ont engagé chacun des frais d'avocats pour ce recours contentieux. Chacun demande à l'autre le remboursement de ses frais d'avocat. Suivant l'issue donnée par le juge administratif (l'audience aura lieu en décembre 2020), le juge ordonne t-il toujours et systématiquement le remboursement des frais d'avocat du Gagnant par le Perdant- ?

Cordialement,

Par **CUJAS 26150**, le **25/10/2020** à **14:40**

Bonjour,

[quote]

le juge ordonne t-il toujours et systématiquement le remboursement des frais d'avocat du Gagnant par le Perdant- ?

[/quote]

NON cela n'est pas systématique mais probable seulement.

Par **P.M.**, le **25/10/2020** à **16:11**

Bonjour,

Le Juge peut estimer qu'il n'est pas inéquitable de laisser à chacun la charge de ces frais...